



CHARÉZIER (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome I (1854)**

Carisie, Charisie, Charisia, village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier, canton, et bureau de poste aux lettres de Clairvaux, perception de Doucier, paroisse de Charcier ; à 6 km de Clairvaux et 25 de Lons-le-Saunier. Altitude : 455^m.

Il est traversé par le chemin de grande communication n° 27, de Salins à Dortan, par les chemins vicinaux tirant à Vertamboz, à Charcier, à Patornay et à Liefnans, par l'Ain et ses bras, les ruisseaux de Drouvenant et de Tarabief.

Ce village, bâti dans la vallée de l'Ain, occupe une position fort agréable ; les maisons sont groupées, construites en pierres et couvertes en laves et bardeaux ; quelques-unes ont un étage au-dessus du rez-de-chaussée ; les pignons exposés au sud sont généralement garantis contre les eaux pluviales par des lierres touffus plantés à dessein.

Liefnans, Lyphanans, Lyphanens, a été réuni à Charézier le 4 septembre 1822 ; Charézier a été distrait de l'arrondissement de Saint-Claude et réuni à celui de Lons-le-Saunier le 12 juillet 1837.

Population : de Charézier en 1790, 176 habitants ; de Liefnans, 106 ; total, 282 ; population réunie en 1846, 271 ; en 1851, 274, dont 133 hommes et 141 femmes ; population spécifique par km carré, 29 habitants ; 55 maisons, savoir : à Charézier, 37, et à Liefnans, 18 ; 69 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1792.

Vocabulaire : saint Saturnin ou saint Sorlin. Paroisse de Charcier.

Série communale à la mairie depuis 1793. La série du greffe, déposée aux Archives Départementales a reçu les cotes 3 E 2429 à 2433, 3 E 8280, 3 E 10480 à 10482 et 3 E 11323. Tables décennales : 3 E 1356 à 1358 et 1175 à 1180.

Microfilmé sous les cotes : 5 Mi 244, 5 Mi 1209, 2 Mi 863, 2 Mi 1696, 5 Mi 22, 5 Mi 7 et 5 Mi 1183.

Les jeunes gens n'émigrent pas.

Cadastre : exécuté en 1833 ; surface territoriale, 923^h 45^a, que possèdent 142 propriétaires, dont 46 forains ; surface imposable, 891^h 60^a, savoir : 376^h 07^a en terres labourables, 237^h 26^a en pâtures et marais, 163^h 03^a en bois, 102^h 30^a en prés, 4^h 43^a en gravières et murgers, 3^h 36^a en friches et broussailles, 3^h 09^a en jardins, 1^h 60^a en sol et aisances des maisons, d'un revenu cadastral de 9.113 fr. ; contributions directes en principal, 1.599 fr.

Le sol, très accidenté et médiocrement fertile, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du méteil, du maïs, des pommes de terre, du chanvre, du foin et des fourrages artificiels. Les arbres fruitiers y prospéreraient.

Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 cent, pour cent.

On exporte le quart du produit des céréales et on importe le vin.



On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques chevaux, des moutons et des volailles. On y engraisse des cochons. 35 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire des sablières abondantes, des gravières, des carrières de pierre à chaux et de pierre à bâtir.

Il y a une fromagerie dans laquelle on fabrique annuellement 2.000 kg de fromage, façon Gruyère, et un battoir à blé.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Clairvaux.

Biens communaux : une maison commune, construite vers 1795, et restaurée en 1830, contenant la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 17 garçons et 15 filles ; trois fontaines avec abreuvoirs, et une quatrième, en voie de construction, qui coûtera 5.000 fr., une fontaine avec lavoir et abreuvoir au hameau de Liefnans, une chapelle à Charézier, bâtie en 1850 et dédiée à saint Antoine, patron de la commune, dont on célèbre la fête le 17 janvier ; 241^h 79^a de pâtures, marais et gravières appartiennent à Charézier, d'un revenu cadastral de 1.036fr. ; la section de Liefnans a 118^h 47^a de bois et pâtures, d'un revenu cadastral de 441 fr.

Bois communaux : Charézier possède 114^h de bois , dont 3^h 42^a sont en exploitation annuelle ; Liefnans 26^h 50^a, dont 47^a sont coupés annuellement.

Budget : recettes ordinaires, 2.531 fr. ; dépenses ordinaires, 2.517 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Si la science étymologique ne se prêtait pas d'une manière aussi merveilleuse à tous les caprices des historiens, nous l'appellerions à notre aide pour prouver l'antiquité de Charézier. Nous trouverions dans la mythologie grecque l'explication d'une foule de mots qu'on rencontre dans ce village. Ainsi, nous ferions dériver le nom de Charézier de *Charisius*, surnom de Jupiter, comme étant le Dieu par l'influence duquel les hommes obtenaient la bienveillance les uns des autres, ou de *Charizia*, ville grecque à laquelle Héros, fils de Lycaon, substitua son nom, ou enfin de *Charisies*, fêtes nocturnes en l'honneur des Grâces.

Nous proposerions de tirer le nom de Liefnans , *Lyphanans*, *Lyphanens*, de Phanée, surnom d'Apollon, ou de *Fanae*, divinités que l'on consultait sur l'avenir, auxquelles ont succédé les Fées, ou encore de *fanum*, temple.

Nous chercherions sur les bords de la rivière de Sirène une de ces nymphes, dont la voix enchanteresse arrêtaient les passants. Si on voulait admettre que le vieux Saturne donna son nom au mont Saint-Saturnin, on ne serait plus surpris de voir les habitants de Charézier accueillir avec tant de faveur toutes les théories sociales qu'enfante chaque révolution. On se rappellerait tous les avantages dont Saturne qualifiait ses sujets. Dans ce bon temps de l'âge d'or, l'égalité des conditions était générale. Aucun n'était au service d'un autre. Personne ne possédait rien en propre ; toutes choses étaient communes, comme si tous n'eussent eu qu'un même héritage. Mais laissons de côté ces rapprochements bizarres, pour reprendre le ton sévère de l'histoire.

Deux voies gauloises ou gallo-romaines traversaient le territoire de Charézier. L'une partant de la ville d'Antre, venait aboutir au Pont-du-Navoy ; l'autre, appelée la *Vie-Blanche* , mettait en communication Lons-le-Saunier avec Clairvaux. Nous croyons qu'une station militaire, destinée à protéger ces deux routes et à défendre le cours de l'Ain, fut établie sur la montagne de Saint- Saturnin, en face de celle de Mont-Lion, qu'on traduit généralement par *mons legionis*.

Le village qui nous occupe a conservé des traces de l'immense bataille qui se livra dans la Combe-d'Ain, au V^e siècle, entre les anciens habitants et les hordes alamaniques. Le premier titre qui le mentionne ne remonte toutefois qu'à 1181 ou 1182. A la fin du XII^e siècle, l'abbaye de Saint-Oyen éprouva une calamité qui nécessita le transport de la châsse contenant les reliques de saint Claude à travers la

province. La relation des miracles opérés par ces reliques, écrite en 1181 ou 1182, constate que la châsse séjourna quelque temps à Blye et au Mont-Saint-Saturnin.



Prieuré de Saint-Saturnin : Un diplôme de l'empereur Frédéric Barberousse, de l'an 1185, confirme à l'abbaye de Saint-Oyen-de-Joux la possession de l'église de Saint-Saturnin, appelée vulgairement Saint-Sorlin. Une bulle du pape Innocent IV, de l'an 1240, reconnaît que le prieuré de Saint-Saturnin appartient à cette abbaye. L'infirmier et l'abbé de Saint-Oyen se disputèrent pendant longtemps le patronage de l'église, mais l'infirmier obtint gain de cause. Le prieuré cessa d'exister dès que les paroisses commencèrent à être desservies par des prêtres séculiers. (XIII^e siècle.)

Seigneurie : La seigneurie de Saint-Sorlin, qui n'était qu'un démembrement de l'ancienne baronnie de Clairvaux, était fort importante. Elle comprenait les villages d'Auge, Barésia, Blesney, Charcier, Charézier, la Charne, Cognat, Liefnans, Piételle, Uxelles et Vertamboz. Le seigneur avait toute justice, haute, moyenne et basse, la banalité des fours, des moulins, les épaves, la montre d'armes, des prestations en nature et en argent, et tous les autres droits inhérents à la haute justice.

Seigneurs : Au mois de juillet 1227, Ponce II, sire de Cuiseaux, reprit de fief de Gaucher de Commercy, sire de Château-Vilain, Mont-Saint-Sorlin, ainsi que les maisons-fortes de Clairvaux et de Virechâtel. Ce seigneur épousa Laurence de Sennecey, dame de Bar-sur-Seine, dont il eut, 1^o Hugues, 2^o Ponce III, et 3^o Alix, épouse d'Amédée II, sire de Coligny et d'Andelot. Ponce III eut en partage la baronnie de Clairvaux, dont il prit le nom, et laissa de N... de Commercy, son épouse, un fils du nom d'Humbert.

Humbert se qualifiait, en 1267, 1279, 1291, 1293, de sire de Clairvaux, Vertamboz, Mont-Saint-Sorlin et Charézier. Il reprit de fief, en 1301, envers Jean de Chalon 1^{er}, sire d'Arlay, ce qu'il avait dans la garde du prieuré de Bonlieu et à Mont-Saint-Sorlin, où il voulait construire une forteresse. Il laissa d'Isabelle d'Avilly, son épouse, *Étienne*, damoiseau, mort sans postérité avant 1312, *Marguerite* et *Nicole* de Clairvaux. Cette dernière, femme d'Hugues II, sire d'Usie, eut dans le partage qu'elle fit avec sa sœur en 1312, par la médiation d'Odon de Thoraise, chevalier, le château de Mont-Saint-Sorlin, les terres de Vertamboz, Charcier, Charézier, Auge, etc., et la garde du prieuré de Bonlieu. Hugues II portait, en 1390, le titre de sire d'Usie, Mireval et Mont-Saint-Sorlin. Son héritier vendit Saint-Sorlin en 1340, à Guillaume de la Baume, seigneur de Labergement.

En 1268, Hugues, comte de Vienne, traitant avec les chartreux de Bonlieu, agissait comme seigneur de Saint-Sorlin et d'Uxelles. Il n'était probablement que suzerain, à moins qu'Humbert de Clairvaux ne lui eût engagé momentanément ces terres. Jean de la Baume, 1^{er} du nom, comte de Montrevel-en-Bresse, fils de Guillaume, portait le titre de seigneur de Valfin, Montgefond et Saint-Sorlin. Il fut pourvu de la charge de maréchal de France, conjointement avec Antoine de Vergy, par lettres du 22 janvier 1421. Il épousa, par contrat passé à Genève, le 5 novembre 1384, Jeanne de la Tour, fille d'Antoine, seigneur de la Tour, et de Jeanne de Villars, dont il eut, 1^o *Jean*, seigneur de Bonrepos, de Valfin et de Pesmes, nommé échanson du duc de Bourgogne, le 22 décembre 1404, prévôt de Paris en 1420, conseiller et chambellan du roi, marié à Cuiseaux, le 10 août 1400, avec Jeanne de Chalon, comtesse de Tonnerre et d'Auxerre en partie ; 2^o *Jacques*, grand-maître des arbalétriers ; 3^o *Pierre*, seigneur de Mont-Saint-Sorlin, dont sont descendus les comtes de Montrevel, et plusieurs filles.

Pierre de la Baume, III^e du nom, fut seigneur de Mont-Saint-Sorlin, de la Roche-du-Vanel, d'Irleins, Beauvernoy, Sermoye, etc. Le duc de Bourgogne le fit son écuyer tranchant en 1418. Il épousa, le 2 mars 1421, Alix de Luyrieux, fille d'Humbert, seigneur de la Ceuille, de Savigny-en-Revermont, etc., et de Jeanne de Sassenage. De cette alliance naquirent sept enfants, et entre autres Quentin de la Baume, qui eut dans son lot Saint-Sorlin et une partie de la terre de Marboz. Ce dernier était chambellan du duc de Bourgogne, lorsqu'il fut tué à la bataille de Granson, ne laissant aucune postérité de Claude de Thoraise, son épouse. Il transmet sa fortune à Guillaume, son frère.

Guillaume de la Baume, baron de Mont-Saint-Sorlin, seigneur d'Irleins, de Marboz, etc., chevalier de la Toison-d'Or, chambellan du duc de Bourgogne et du roi Charles VIII, gouverneur de Bresse pour Philippe de Savoie, et des deux Bourgognes, suivit constamment le parti de Charles, duc de Bourgogne,



de Marie sa fille et de l'empereur Maximilien. Il mourut en 1495, sans enfants d'Henriette de Longwy, dame de Choyé, son épouse, fille de *Jean*, seigneur de Rahon, et de Jeanne de Vienne, dame de Pagny. Il substitua pour héritier, par testament du 10 juillet 1495, Guy de la Baume, son frère.

Guy de la Baume, seigneur de la Roche-du-Vanel, de Mont-Saint-Sorlin, d'Attalens, en Suisse, puis comte de Montrevel, après la mort de Jean de la Baume II, son cousin, chevalier d'honneur de Marguerite d'Autriche, douairière de Savoie, nommé chevalier de la Toison-d'Or en 1516, épousa Jeanne de Longwy, fille de Jean, seigneur de Rahon et de Gevry, et de Jeanne de Vienne, dame de Pagny, dont il eut, 1° *Marc*, comte de Montrevel ; 2° *Pierre*, successivement chanoine et comte de Lyon, abbé de Saint-Claude, prince du Saint-Empire, évêque de Tarse, puis de Genève, en 1523, archevêque de Besançon, et enfin cardinal, l'un des principaux ministres et confidents de l'empereur Charles-Quint, mort à Arbois, le 4 mai 1544, et enterré dans l'église Saint-Just de cette ville ; 3° *Claude*, baron de Mont-Saint-Sorlin, duquel descendent les derniers comtes de Montrevel, et plusieurs filles.

Claude de la Baume, baron de Mont-Saint-Sorlin, bailli d'Amont, maréchal et gouverneur du comté de Bourgogne, chevalier de la Toison-d'Or et chambellan de l'empereur Charles-Quint, acquit les seigneuries de Présilly, Beaulieu, Beauregard, Pellapucin, etc., d'Anne de Château-Vilain, comtesse de Montrevel, sa belle-sœur, et testa à Arbois, le 23 juillet 1541. Il mourut peu de temps après, dans cette ville, où il fut inhumé, sans laisser d'enfants de Claudine de Toulangeon, sa première femme, qu'il avait épousée à Bourg, le 30 août 1502. Il s'était remarié en secondes noces, le 28 décembre 1532, à Guillemette d'Igny, dont il eut, 1° *François*, baron de Mont-Saint-Sorlin, puis comte de Montrevel ; 2° *Claude*, abbé de Chertieu et de Saint-Claude, archevêque de Besançon, cardinal, mort à Arbois, où il fut inhumé, le 14 juin 1584, en allant prendre possession de la vice-royauté de Naples, que le roi d'Espagne lui avait donnée ; 3° *Perrone* de la Baume, mariée en 1560, à Laurent de Gorrevod, II^e du nom, comte de Pont-de-Vaux, gouverneur de Bresse, et *Claudine*, abbesse de Saint-Andoche.

Perrone de la Baume, épouse de M. de Gorrevod, eut dans son lot une partie de la seigneurie de Mont-Saint-Sorlin ; l'autre partie passa à François de la Baume, son frère, nommé gouverneur de Savoie et de Bresse, le 20 janvier 1561. Ce dernier mourut en 1568, laissant de Françoise de la Baume, sa parente, qu'il avait épousée à Marboz en 1548, entre autres enfants *Marguerite*, dame de Mont-Saint-Sorlin, qui s'allia en premières noces, le 1^{er} novembre 1559, à Aimé de la Baume, seigneur de Crèvecœur et de la Chaux, puis le 14 décembre 1578, à Africain d'Anglure, prince d'Amblise et baron de Bourlemont. Cette dame céda ses droits sur Saint-Sorlin à la maison de Gorrevod, qui en possédait moitié, du chef de Perrone de la Baume. Charles-Emmanuel de Gorrevod, fils unique de Laurent, II^e du nom, grand chambellan de l'archiduc Albert, mourut à Marnay, le 4 novembre 1625, laissant de son mariage avec Elisabeth de Bourgogne, 1° *Charles-Emmanuel*, élu archevêque de Besançon, mort le 20 juillet 1659, et *Philippe-Eugène* de Gorrevod.

Philippe-Eugène de Gorrevod réunit aux biens qu'il tenait de son père, ceux qu'il recueillit dans la succession de son frère, et mourut sans postérité en 1686, après avoir fait un testament par lequel il institua pour son héritier le marquis de Thiangès, de la maison de Damas, son ami, mais qui ne lui était pas parent. Ses biens furent séquestrés, d'autorité du parlement de Paris, par le motif que Pierre, marquis de Beaufremont, les prétendait comme lui ayant été substitués. Ils furent en effet adjugés à Louis-Bénigne, marquis de Beaufremont. C'est ainsi que la seigneurie de Saint-Sorlin passa dans la maison de Beaufremont, qui possédait déjà la terre de Clairvaux. M. Lemire acheta, en 1807, le domaine utile de ce vaste fief, et le transmit à l'un de ses fils, habitant Clairvaux, qui le possède actuellement.

Armoiries : Les seigneurs de Mont-Saint-Sorlin, de la maison de la Baume, portaient : *d'azur à la bande vivrée d'or, timbré d'argent, surmonté d'un aigle d'or panaché d'or et d'azur.*

Les de Gorrevod portaient : *d'azur au chevron d'or timbré d'or, surmonté d'une licorne d'argent naissante au bourrelet d'or et d'azur panaché de même couleur.*

Château de Saint-Sorlin : A l'extrémité septentrionale de la montagne de Saint-Saturnin, s'élevait un château-fort dont les ruines attestent encore l'importance. Il était isolé du reste de la montagne par un fossé profond, d'une largeur de 20 mètres au moins, creusé dans le roc vif. Une tour énorme s'élevait sur les bords du fossé et se reliait par une épaisse muraille aux autres constructions. On communiquait de la tour au château par un escalier rapide en pierre, construit dans l'épaisseur des murs. La forteresse était défendue de tous autres côtés par le rocher à pic et par d'énormes murs d'enceinte, dont plusieurs parties ont résisté aux injures du temps. Un chemin empierré, longeant le flanc de la montagne, conduisait au château, en passant sous une porte dont les débris se voient encore. Ce château, qui occupait une surface d'environ 40 ares, fut construit de 1301 à 1312, et détruit au XV^e siècle, par les années de Louis XI.



On remarque, à l'extrémité du Mont-de-Gourdaine, la redoute qui fut élevée par l'ennemi pour le bombarder.

Les illustres seigneurs de la Baume n'y résidaient point continuellement, mais ils y venaient fort souvent pendant l'été. Quentin de la Baume, sire de Saint-Sorlin, était le compagnon intime de Louis de Chalon, fils du prince d'Orange, et habitait dans sa jeunesse tantôt Nozeroy, tantôt Saint-Sorlin. Lorsqu'en 1463, Louis emportait en Suisse le trésor que son vieux père lui avait donné, accompagné de Pierre de Jougne, son fidèle écuyer, il écrivit depuis l'abbaye du Grandvaux à Quentin de la Baume, de lui envoyer des gens pour l'accompagner. Plusieurs personnes partirent à cet effet du château de Saint-Sorlin, en passant par Clairvaux. La même année, Louis, pour se soustraire aux embûches que lui tendait chaque jour Guillaume, son frère aimé, quitta le château de Nozeroy, monta à cheval et s'éloignant tristement, vint sur les bords de l'Ain respirer plus à son aise, chez son ami, et passa avec lui les fêtes de Noël au château de Saint-Sorlin.

La vue dont on jouissait depuis ce manoir était magnifique. On voyait couler à ses pieds la rivière d'Ain, dont on pouvait suivre le cours jusqu'à une grande distance. On distinguait une foule de villages semés dans la vallée et les nombreuses forteresses qui couvraient le sommet des montagnes. Une vouivre hantait ce castel et venait se désaltérer à une source fort curieuse, qui s'échappant du point culminant du Mont-Saint-Saturnin, donne naissance à un ruisseau.

Village de Saint-Sorlin : Le plateau, la pente orientale et le pied du Mont-Saint-Sorlin furent jadis couverts d'habitations et formaient un lieu assez important. Les chartes mentionnent le *castellum*, le *castrum* et la *villa* de Saint-Sorlin. Les Routiers, sous les ordres du hardi capitaine du nom de Jacques Huet, n'ayant pu s'emparer du château en 1361, brûlèrent les constructions environnantes. Il n'en reste pas de traces aujourd'hui.

Fief de Monnet : Les seigneurs de Monnet avaient un fief à Charézier. Jean de Monnet, fils puîné de Rodolphe, fut seigneur de Beauregard et de Charézier en partie. En 1248, Alix, sa veuve, échangea les dîmes de Boissia et de Charézier contre d'autres objets qui lui avaient été donnés par son mari. En 1280, Guillaume, sire de Monnet, consentit à la donation du four de Charézier, faite à la chartreuse de Bonlicu, par Alix, sa mère, qui avait déjà obtenu l'agrément d'Humbert, sire de Clairvaux, son suzerain.

Prévôté : La prévôté de Charézier fut inféodée, à titre héréditaire, à une famille noble qui en prit le nom. Il en fut de même de celle de Liefnans. Michel de Charézier vivait en 1209 et Nicolas de Liefnans en 1408.

État de Charézier au moyen-âge : Après la destruction du bourg et du village de Saint-Sorlin, Charézier devint le chef-lieu de la terre. C'est là que résidaient le bailli, le juge châtelain, le procureur d'office, le greffier, le notaire tabellion et les sergents. Il y avait une halle pour la tenue des marchés et des foires sur la place appelée la Place des Halles. Le carcan était au-devant. Les officiers de justice tenaient leurs audiences dans une salle construite à côté de la halle.

Paroisse : La paroisse de Saint-Saturnin se composait de tous les villages qui faisaient partie de la seigneurie et en outre de Doucier et Collondon. Elle était très étendue.



Église : L'église, bâtie à l'extrémité méridionale du plateau du Mont-Saint-Saturnin, était orientée. Son architecture appartenait au style ogival de transition, usité aux XII^e et XIII^e siècles. La nef a été démolie au milieu du XVIII^e siècle, lorsque l'église paroissiale fut transférée à Charcier. Le chœur existe encore et a été converti en chapelle en 1854. La porte d'entrée principale de la chapelle fut établie dans une grande arcature ogivale appartenant à la construction primitive, qui indiquait la naissance du chœur. Sur le seuil de cette porte sont sculptés les deux pieds de saint Saturnin, qu'une corde tient liés à la queue d'un bœuf ; sur les pieds-droits, on voit deux mains dressées vers le ciel ; au dessus du voussoir formant clef, est un christ surmonté d'une inscription sur laquelle on lit : martyr de saint Saturnin. La tête du saint est en relief au-dessus de l'inscription. Le chœur est éclairé par une fenêtre géminée, garnie de verres de couleur. Le mur formant clocher est du style roman usité au X^e siècle. Une avenue bordée d'arbres reliait l'église au château.

Hermitage de Saint-Sorlin : L'hermitage de Saint-Sorlin, composé de six cellules, est adossé contre la façade postérieure de l'ancien chœur de l'église. Il fut établi en 1835, par Elye Simonin, frère mariste ; la chapelle fut relevée de ses ruines par les soins de M. le curé de Charcier. La cloche qui est au-dessus de la porte de l'hermitage porte le millésime de 1640. On a gravé sur la porte, au-dessus de la cloche : *cloche de pénitence ; souffrir et mourir* ; et plus bas, *hermitage fondé sur Notre-Dame de l'humilité ; silence et pauvreté ; ici on ne parle qu'à Dieu*. 1835. La chapelle est bien ornée. L'hermitage n'est habité que par un vieillard et par sa femme.

Hôpital de Saint-Antoine : Les hospitaliers de la commanderie de Saint-Antoine de Ruffey avaient fondé à Charézier une succursale habitée par un de leurs chanoines. Cet hospice se composait d'une chapelle dédiée à saint Antoine, dont la fête attirait chaque année un grand concours de peuple, le 17 janvier, et d'une habitation contiguë. De cette commanderie subalterne dépendaient plusieurs droits féodaux, des cens, un pré de 6 hectares et une maison dans le village. La porte et la fenêtre du chœur de cette chapelle, parfaitement conservées, sont du style ogival usité au XIV^e siècle. Cet édifice fut vendu nationalement en 1793.

Chapelle Saint-Antoine : Il y a à Charézier une petite chapelle construite en 1830, dédiée à saint Antoine, patron de la commune.

Chapelle de Liefnans : Il existe dans le hameau de Liefnans, une chapelle dédiée au Saint-Sauveur. Elle est très ancienne et appartient au style ogival en usage au XIII^e siècle. Elle se compose d'une seule nef voûtée. Dans l'origine, elle était plus vaste, mais étant tombée en ruines, on n'en a restauré qu'une partie.

Évènements divers : Bataille de la Combe-d'Ain au V^e siècle. En 1353, les villages voisins de Clairvaux furent le théâtre d'une guerre, où le comte d'Auxerre fut défait par les troupes réunies du comte de Namur, des dames de Vaux et de l'abbé de Saint-Claude. En 1361, ravages par les Routiers, sous les ordres du capitaine Huet. Au XIV^e siècle, Charcier et Charézier entrent dans la bourgeoisie et la commandise du duc de Bourgogne, pour se soustraire à la justice de Saint-Sorlin. De 1636 à 1640, peste et guerres qui ruinent le village et déciment la population. En 1799, incendie de 25 maisons ; en 1826, de 8 autres, et de trois en 1830.